

COMPTE RENDU REUNION du 10 mars 2020

Présents : T. Peycéré (TP), S. Vergès (SV), , C. Pellefigue (CP), JP Rouillon (JPR), Didier VIALADE (DV)
P Cano (PC)

Absents excusés : Philippe Pécapéra (PP) procuration à Christophe Pellefigue (CP)

Invités : Mr Yves Doutres et Mme Nathalie Faure

Secrétaire de séance : S. Vergès

Début de la séance : 19h

Ordre du jour :

- Validation CR du 18/02
- Élections municipales 15 et 22 mars
- Délibération du CM de Capvern les Bains suite au projet Florian
- Motion pour la filière Vin
- Questions diverses

Mme le Maire ouvre la séance par le point 1 de l'ODJ.

- **VALIDATION DU CR du 18/02**

Mme le Maire indique qu'une opération d'ordre concernant le remboursement du STIS n'a pas été inscrite au compte résultat.

Il faut donc lire 56404,09€ au lieu de 55778,67€.

Quant à la vente de bois, aucun acheteur ne s'est manifesté. Il faudra reporter la coupe.

Pas d'autres observations.

CR validé à l'unanimité

- **PROJET FLORIAN**

La commune de Capvern a fait parvenir une délibération prise par leur CM se prononçant contre le projet Florian. Il s'agit de l'installation d'une entreprise de scierie mais à très gros volume, avec un débit de bois très important et donc des coupes des forêts de hêtres de grande ampleur (50000m3)

Nos forêts pyrénéennes seraient en grand danger !

- **MOTION DE SOUTIEN FILIÈRE VIN**

Les Etats-Unis par la taxation des droits de douane de notre vin à hauteur de 25 % met en péril la production française viticole. Cette taxation s'applique uniquement à la France et non aux autres pays Européens. Le conflit Airbus/Boeing serait à l'origine de cette guerre commerciale...

Le CM soutien la filière vin par une motion

- **ELECTIONS MUNICIPALES**

La préfecture a envoyé tous les documents relatifs aux élections + recommandations Covid19.

L'affichage sera effectué selon les directives.

Ouverture bureau de vote à 8h - fermeture à 18h

La liste des candidats sera affichée avec TP tête de liste et par ordre alphabétique pour les conseillers.

Dénomination : « Agissons ensemble pour Villenave »

- **QUESTIONS DIVERSES.**

Devis pour dératisation du logement de fonction : 242,64€ ttc pour 2 passages.
La société Antene sera contacté pour faire le 1^{er} passage.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h10.